

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 09 juillet 2024

Nombre de membres du conseil : 11	Quorum : 6
En exercice : 10	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 7	Date convocation : 03/07/2024
Pouvoirs de vote : 0	Date d'affichage : 03/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet, à quinze heure, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est réuni, à l'hôtel de ville de Prayssas, sous la présidence de Monsieur José ARMAND, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CIAS).

Nom - Prénom	Présent	Pouvoir	Observation	Excusé	Absent
ARMAND José	X				
BIDET Valérie				X	
BOUSQUIER Philippe	X				
CAPOT Louis			Démission		
CLAVEL Etienne				X	
DUCOS Jean-Pierre	X				
LABAT Jocelyne				X	
MASCARIN Nicole	X				
MEROT Marie-Thérèse	X				
PALADIN Alain	X				
PERUZZETTO Yolande	X				
Soit, pour cette séance :		7		3	

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Mérot

Délibération n°21-2024
Compte rendu Conseil de Vie Sociale du 06 juin 2024
[Annexe 2 : Compte rendu CVS](#)

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Préfecture : 16 JUL. 2024
Publication : 16 JUL. 2024

Monsieur le Président invite donc le Conseil d'Administration à prendre connaissance du compte rendu du Conseil de Vie Sociale du 06 juin 2024 annexé à la présente délibération.

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

7 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

Prend acte de la communication du compte rendu du Conseil de Vie Sociale du 06 juin 2024 annexé à la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance,


CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas

La secrétaire de séance,


CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas